



BARÈME DES HONORAIRES D'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022

Transaction vente ●●●

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50.000 € : 4.000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50.001 € et 100.000 € : 8% TTC du prix de vente
- Pour un prix de vente compris entre 100.001 € et 200.000 € : 7% TTC du prix de vente
- Pour un prix de vente compris entre 200.001 € et 300.000 € : 6% TTC du prix de vente
- Pour un prix de vente supérieur à 300.001 € : 5% TTC du prix de vente

Principe de non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'ACQUEREUR.

Location à usage d'habitation principale ●●●

Le montant des honoraires payés par le locataire pour ces prestations ne peut excéder celui versé par le bailleur et doit être inférieur au plafond ci-dessous.

Si le montant des honoraires à la charge du locataire et du bailleur pour ces prestations, calculé selon les plafonds au mètre carré habitable ci-dessous, dépasse pour chacun 7% TTC de douze mois de loyer hors charges et taxes, le locataire et le bailleur seront facturés chacun dans la limite de ce pourcentage sur cette assiette pour lesdites prestations.

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur

Non facturés

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail

- Part bailleur : 8 € TTC par m² de surface habitable
- Par locataire : 8 € TTC par m² de surface habitable (zone non tendue)

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable
- Par locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable

Gestion locative ●●●

Nous informons notre clientèle que nos services de gestion vous sont proposés en partenariat avec la société GDM IMMO, dont le siège social est situé au 8 bis Place Maurice Marchais – 56000 VANNES, SARL au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS de Vannes sous le n° 792 769 895, carte professionnelle CPI n° 560 520 160 000 121 85 délivrée par la CCI du Morbihan, adhérente de la caisse de garantie financière Verspieren / Allianz – 8 avenue du Stade de France – 93120 SAINT DENIS.

Notre agence a souscrit une convention et exerce à titre de délégation une mission exclusivement commerciale.